

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 du mois d'avril à 18h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'administration de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD, Président du CCAS*, dûment convoqués le 21 avril 2026

Présent(s) : C.Cheminat, L. Bnimilk Malbec, L.Bracher, F. Bechetoille,
C. Decroux, D.Paupert

Absent(s) : J.Mabut, S.Schalk

Procuration : M. Genoud donné à C. Cheminat

En exercice :	09
Présents :	06
Votants :	07
Dont pouvoirs :	01

Le secrétariat a été assuré par : C. Cheminat

N° 2026-06

FINANCES- Don groupement pastoral- retrait de délibération

Le Groupement pastoral devait faire un don au CCAS en raison d'un reste de crédit dans le cadre de travaux,

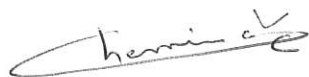
Or, une facture est venue s'ajouter sur le chantier des travaux de la Thuile, ce qui les oblige à annuler le don prévu initialement.

Il est donc proposé au Conseil d'administration, qui accepte à l'unanimité, de retirer la délibération n° 2025-10 du 18 septembre 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

La secrétaire de séance,

Catherine CHEMINAT



Le Président,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le Président

